



EHPAD RÉSIDENCE DES CAMÉLIAS - TARIFS ANNEE 2022

Type de logement	Nombre de personnes	HEBERGEMENT (H)		DÉPENDANCE (D) = ticket modérateur à la charge de tous les résidents		Tarif mensuel (30 jours) H+D
		Tarif journalier	Mois 30 jours	Tarif journalier	Mois 30 jours	
T1 bis	1 personne	52.47 €	1 574.10 €	5.66 €	169.80 €	1 743.90 €

Tarifs dépendance	GIR	Tarif journalier	Participation APA	Tarifs hors prestations obligatoires				
		GIR 1/2	21.00 €	15.35 €	Midi en semaine			
		GIR 3/4	13.33 €	7.67 €	Dimanche & férié			
		GIR 5/6	5.66 €	0.00 €	soir			
				Marquage du linge			La prestation	30.00 €
				Téléphone			Tarif mensuel	10 €
				Internet			Tarif mensuel	7.00 €

Tarifs H et D établis selon l'arrêté de tarification de la Présidente du Conseil Départementale du Finistère

*Les tarifs dépendance des GIR 1 à 4 sont pris en charge par le Conseil Départemental (APA), après déduction du ticket modérateur qui reste dû par chaque résident et qui correspond au montant du GIR 5/6.
La participation APA est versée directement à l'établissement chaque mois*

Tarif réservation = prix de journée d'hébergement – forfait hospitalier

Le coût des différentes prestations est révisé chaque année par arrêté du Président du Conseil Départemental (établissement habilité à l'aide sociale) et par délibération du Conseil d'Administration (prestation annexes), conformément à la réglementation en vigueur. La présente annexe est mise à jour à chaque changement de tarification et au moins une fois par an.